

## **Compte-rendu du conseil scientifique de l'INSMI**

31 Janvier 2023

La réunion s'est tenue en mode hybride, avec le logiciel Zoom.

Membres du CSI : Jürgen Angst, Gérard Besson, Rémi Carles, Isabelle Chalendar, Pierre-Henri Chaudouard, Marianne Clausel, Marion Darbas, Christophe Delaunay, Christine Disdier, Lucia Di Vizio, Marie Doumic, Nathalie Eisenbaum, Saïd El Mamouni, Alessandra Frabetti, Claire Guerrier Sébastien Gouëzel, Cécile Huneau, Jean-Michel Loubes, Mylène Maïda, Henri Massias, El Maati Ouhabaz, Marc Peigné, Anne Quéguiner, Enrique Zuazua

Membre de l'INSMI présent à la réunion : Christophe Besse, Directeur, Emmanuel Royer, DAS, Christophe Delaunay, DAS à compter du 1er février.

Assistante du Comité National : Isabelle Vuillaume

Représentant du Comité National : Stéphane Sabourau, président

Début de la séance à 9h30

Approbation du compte rendu du 20 septembre 2022 : validé à l'unanimité des présents.

Avis du CSI sur la nomination des membres du jury d'admission du concours des chargés de recherche : approbations à l'unanimité des présents

### **Nouvelles de l'INSMI, par Christophe Besse**

La présentation est disponible sur la plmbox et sur la page publique du CSI.

Le CNRS soutient fortement les mathématiques, avec 8 postes en plus par rapport à 2022.

Ces postes supplémentaires sont colorés vers les unités à faible effectif de chercheurs CNRS.

Question du CSI : Le poste de DR externe est assorti d'un package de 150000 euros à dépenser en 1 an, c'est trop pour les maths !

Réponse de Christophe Besse : Chaque année, en septembre, l'INSMI propose aux laboratoires de redistribuer les crédits en fonction des besoins, ce package peut donc être mutualisé au profit de la communauté.

Remarque de Henri Massias au sujet des ITA : Il y a une progression du nombre de postes de chercheurs, mais pas d'ITA. De plus certains postes en développement logiciel et statistique

ne sont pas attractifs par rapport à l'industrie, et même par rapport à des postes équivalents dans la fonction publique.

Christophe Besse : Des arbitrages ont été faits pour des contrats de post-doc.

Sur le profil des chaires de professeur junior CNRS :

Rémi Carles : Des personnes qui ne sont pas déjà en poste en France, au niveau de l'ex concours CR1 (donc au-dessus du concours CRCN) car elles seront promues DR au bout de 5 ans. Une commission d'évaluation est prévue à mi-parcours et pour la pérennisation DR. Le comité national a émis une motion contre ces modalités d'attribution.

Dans le budget 2023 sont prévus : deux post-docs longs, et les financements de stage de master.

Remarque de Marc Peigné : Est-ce qu'il pourrait aussi y avoir un volet transport pour accueillir des stagiaires de l'étranger, notamment dans le cadre de l'échange avec le Vietnam ?

-

### **Intervention de Marc Peigné et Frédéric Hérau sur la Synthèse Nationale des Mathématiques**

La présentation est disponible sur la PLMbox.

Cette synthèse est le fruit d'un travail de 2 ans, avec 15 réunions et des interviews, en partant des données collectées sur 10 ans d'évaluation des laboratoires.

Un volet est consacré aux interactions avec l'entreprise et au doctorat : il faut être conscient que les décourchés académiques ne sont pas la seule issue possible du doctorat.

Dans le programme à horizon 2030 il est recommandé

- une montée en puissance des outils comme AMIES (avec une inquiétude actuellement sur leur pérennité)
- 100 doctorats supplémentaires, avec un label sur la formation à l'entreprise
- des contrats de post-doctorat supplémentaires

Henri Massias : Quel est le rôle de l'INSMI aujourd'hui et à venir dans la mise en réseau des mathématiques, notamment par rapport aux mathématiques faites dans d'autres institutions ? (INRAE, CEA, INRIA...)

Alexandra Frabetti : Dans d'autres pays, c'est l'entreprise qui s'adapte aux docteurs et non l'inverse. Les recommandations de l'HCERES continuent dans l'esprit qu'il faut former le doctorant à l'entreprise. Par ailleurs, comment justifier l'augmentation de doctorants avant d'augmenter les débouchés ?

Marc Peigné : L'idée est de créer une amorce, un lien de confiance avec les entreprises.

Frédéric Hérau : Il ne faut pas perdre de vue que le nombre de docteurs en maths est très petit dans l'absolu, on est loin du besoin réel des entreprises, et du chômage en mathématiques.

Rémi Carles : En statistique par exemple, il est très difficile de recruter des MCF, au vu des débouchés dans le privé.

### **Présentation de l'HCERES par Thierry Coulhon et Philippe Elbaz**

La présentation est disponible sur la PLMbox.

Question de Rémi Carles : A quoi sert l'HCERES ?

Thierry Coulhon : Il y a trois sections d'évaluation. : les établissements, les formations et les unités de recherche. L'évaluation des établissements est très importante, car c'est à partir d'elle que l'état donne les financements. L'évaluation des unités de recherche permet de fournir des rapports indépendants, à mettre à disposition des tutelles.

L'évaluation actuelle des formations est trop normée. Pour défendre les mathématiques, il faudrait lier formation et recherche dans les évaluations. Les évaluations HCERES permettent de mettre en valeur la diversité des activités des laboratoires

Saïd El Mamouni : Souvent il n'y a pas de retour vers le labo après l'évaluation, ce qui est dommage.

Frédéric Hérau : On constate une légère inflexion dans la baisse des postes, les diverses actions commencent à porter leurs fruits.

Rémi Carles : A Rennes 1, interpeler le président de l'université a été suivi d'effets.

Thierry Coulhon : L'HCERES a entendu la volonté des mathématiciens de continuer les évaluations en présentiel. Il y a des communautés où le fait de passer en distanciel n'a pas posé de problèmes. Les économies ainsi faites ont permis de mieux rémunérer les experts. Mais il est important que les évaluations en distanciel permettent tout de même de voir toutes les catégories.

Philippe Elbaz : Les unités devraient mieux exploiter les rapports HCERES.

Sur le sujet des experts internationaux : ce n'est pas simple, il faut une bonne connaissance du système français, c'est surtout pour les grosses unités.

Il ne faut pas hésiter, lors de l'évaluation, à faire remonter tout ce qui pourrait être pris en compte. Le comité est bienveillant, son but est d'aider l'unité.

En règle générale, ce qui est mauvais pour la vie des unités, c'est le multisite.

La prochaine séance du CSI sera sans invités, pour avancer le rapport de prospective. D'ici là, les responsables de groupe de travail doivent réunir leurs membres pour organiser la rédaction du rapport.

Fin de la séance à 17h30.